



C.P. 447, Magog, Québec, J1X 3X7  
www.laclovering.org  
info@laclovering.org

**Procès-verbal de la réunion du CA de la Société de conservation du lac Lovering tenue le dimanche 10 décembre à la cabane à sucre de la Ferme Côté, chemin Fitch Bay.**

**Administrateurs présents :** André Bélanger, Lucie Borne, Catherine Gibeault, Yves Gosselin, André Henneuse, Jean-Noël Leduc, Pierre Martineau, Constance Ramacieri, Colette Scalabrini, Josée Saint-Pierre

**Administrateurs ayant motivé leur absence :** Richard Gervais, Gaston Blain, Jacqueline Caboret.

**Membre invité :** Luc Coté

**1. Ouverture de la réunion**

La réunion débute à 12h20

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**Il est proposé par Constance Ramacieri et appuyé par Pierre Martineau d'adopter l'ordre du jour avec modifications**

**Adopté à l'unanimité**

**Prop # 17-45**

**3. Adoption du procès-verbal du 18 novembre 2017**

Il est suggéré que les projets de procès-verbaux soient envoyés aux administrateurs sous format PDF et Word afin que tous aient accès au document.

Le nombre de membres inscrits est corrigé pour 936

**Il est proposé par Jean-Noël Leduc et appuyé par Yves Gosselin d'adopter le procès-verbal après modification**

**Adopté à l'unanimité**

**Prop # 17- 46**

**4. Rapport des activités régulières**

• **Qualité de l'eau**

- 4 éclosions de cyanobactéries ont été rapportées au cours des dernières semaines sur Grande-Allée, Bordeleau, des Berges et chemin Lovering. Yves Gosselin vérifiera auprès d'Environex si leur laboratoire peut faire l'analyse de la toxicité des échantillons de cyanobactéries et à quels coûts. S'il y a lieu, on s'informerait de la bonne technique pour faire les prélèvements.

• **Projet myriophylle à épis**

- Une lettre a été envoyée aux riverains visés par la pose de toile de jute devant leurs propriétés à l'été 2018 afin de les tenir informés des dernières démarches entreprises par la Société.

- Bert Scalabrini fera une relance auprès du ministère de l'Environnement pour savoir si une décision a été prise afin d'autoriser du sable ou du gravier pour ancrer les toiles de jute.

- Dans le cadre du suivi du projet de la pétition provinciale, Constance Ramacieri nous informe que monsieur Reid a donné un accord de principe pour en être le dépositaire à l'assemblée nationale et que le professeur Lavoie est prêt à endosser la pétition. Les membres du comité responsable de mettre en place la stratégie pour publiciser la pétition et rejoindre le plus de gens possible poursuivent leurs rencontres pour se faire conseiller de personnes parmi leurs contacts habitués à ce genre de processus et bien informés des positionnements sur les médias sociaux. L'élaboration éventuelle d'un plan d'action par des professionnels pourrait faire l'objet de frais.

**Ensemble protégeons notre lac !**

**Il est proposé par Constance Ramacieri et appuyé par Josée Saint-Pierre que le conseil adopte un budget maximal initial de 2 000\$ pour procéder au positionnement du projet de la pétition nationale sur le myriophylle à épis. Toute dépense future devra obligatoirement être autorisée par le Conseil exécutif.**

**Adopté à l'unanimité**

**Prop # 17-47**

Afin de partager les frais du financement des activités de la pétition, Jean-Noël Leduc suggère qu'un petit montant soit demandé à chaque membre d'associations de protection de lacs et de cours d'eau. Selon Pierre Martineau, il serait possible que la FMQ soit prête à participer étant donnée la résolution de lutter contre les plantes envahissantes adoptée lors de leur congrès. Ces points seront discutés lors de la rencontre avec le RAPPEL.

- **Relation avec les membres**

Le déjeuner de reconnaissance aux bénévoles organisé par Colette Scalabrini a été un grand succès. L'endroit se prêtait très bien à cette activité où se sont retrouvées près de 40 personnes. Un mot sera envoyé à la famille Côté pour les remercier d'avoir gracieusement mis leur cabane à sucre à la disposition de la Société.

- **Trésorerie**

- Pierre Martineau a examiné le contrat d'assurance.

Notre protection comprend : une assurance sur biens de 5 000\$, une couverture pour responsabilité civile générale et pour responsabilité des administrateurs de 5 000 000\$ ; de plus les administrateurs et les bénévoles sont couverts pour un montant de 20 000\$ par personne par événement. Jean-Noël Leduc demande de rencontrer un représentant de la compagnie d'assurance pour obtenir plus d'information sur les couvertures offertes.

Pierre Martineau nous rappelle que les personnes de 80 ans et plus ne peuvent se prévaloir de l'assurance.

- Dans le cadre du projet de renouvellement de la carte de membre par internet, Pierre Martineau contactera notre fournisseur de site WEB, Figure de style pour obtenir une soumission. Notre invité, Luc Côté propose d'obtenir parmi ses contacts des informations sur les plates-formes interactives utilisées dans les transferts de fonds. A suivre...

- Lucie Borne informe les membres du CA que des demandes de subventions annuelles ont été envoyées aux 2 municipalités. De plus, une lettre remise à madame Pouliot du service Environnement de Magog demande que soit reportée en 2018 la subvention de 20 000\$ que la ville de Magog avait octroyée à la SCLL dans le cadre du suivi du projet de myriophylle.

- **Site web, Face book et babillards**

- Constance Ramacieri distribue la nouvelle affiche à mettre sur les babillards. On y retrouve la même photo que pour la carte de vœux qui sera envoyée vers le 15 décembre aux membres dont nous avons l'adresse courriel.

- Une carte de vœux sera également envoyée à nos partenaires et représentants élus

- Il est **fortement recommandé** que tous les membres du CA s'inscrivent comme amis de la SCLL sur Facebook.

**Ensemble protégeons notre lac !**



C.P. 447, Magog, Québec, J1X 3X7  
www.laclovering.org  
info@laclovering.org

#### **5. Varia**

- Lucie Borne rappelle aux membres concernés les différents dossiers à préparer pour la rencontre de janvier.
- Trois demandes de dérogation mineures pour des propriétés situées en bordure du lac Lovering seront présentées au Conseil municipal de Magog le 18 décembre. Deux d'entre elles concernent des constructions à l'intérieur des limites du 15 mètres de la ligne de hautes eaux. Une lettre sera envoyée à madame Pelletier pour lui demander de s'opposer à ces 2 demandes. Jean-Noël Leduc et Lucie Borne se présenteront à la séance du conseil pour également manifester leur opposition.

#### **6. Dates des prochaines réunions**

Les samedis 2018-01-20, 2018-02-24, 2018-03-31, 2018-04-28

#### **7. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Colette Scalabrini et appuyé par Jean-Noël Leduc de lever l'assemblée à 13h50

Lucie Borne  
Secrétaire d'assemblée  
2017-12-12

***Ensemble protégeons notre lac !***